



Appel à communications du colloque *Arts, sociétés et partage des savoirs*

Université du Québec à Montréal, 15, 16 et 17 mai 2019

La Faculté des arts de l'UQAM, en partenariat avec la Faculté des sciences de l'éducation, organise, dans le cadre des *Célébrations des 50 ans du Rapport Rioux*, le colloque scientifique *Arts, sociétés et partage des savoirs*. Nous vous invitons à nous faire parvenir vos propositions de communications, de tables rondes ou d'ateliers, qui s'inscriront dans un des quatre volets proposés par le comité scientifique du colloque. Les soumissions individuelles et collectives seront acceptées.

Mise en contexte

En 1969, le Rapport Rioux préconisait une réorganisation majeure des structures administratives relatives à la formation artistique et l'élaboration d'une politique culturelle garantissant à tous un accès aux arts. Dépassant le simple cadre de l'analyse pragmatique, il tire ses conclusions d'une réflexion approfondie sur le rôle que devront jouer l'art, la culture et l'éducation dans la société postindustrielle qui s'annonce à l'époque. Le colloque *Arts, sociétés et partage des savoirs* réunira des chercheurs d'horizons divers s'intéressant aux relations entre l'art, la culture, l'éducation et le partage des savoirs artistiques dans les sociétés contemporaines. Les propositions de communication s'inscriront dans une relecture critique du Rapport Rioux ou dans une actualisation de ses enjeux, au regard de l'un des volets thématiques suivants :

Volet I : Un nouveau contexte, de nouveaux possibles

Responsables :

- Marcel FOURNIER — Département de sociologie, Université de Montréal
- Marie-Josée JEAN, VOX – Centre de l'image contemporaine

Le Rapport que signe Marcel Rioux comprend à la fois une critique de l'aliénation économique et technologique, une vision utopique avec un appel au potentiel créateur des individus et de nombreuses propositions visant à une démocratisation des arts. Parmi les autres principes qui ont orienté le travail de la Commission, il y avait, comme le souligne l'un de ses membres, Réal Gauthier, l'intégration des arts à la société, une place globale à faire à l'art partout en économie, en sciences, en technologie, l'ouverture du savoir et l'interdisciplinarité, le statut de l'artiste (*Vie des Arts*, no 148, 1992).

Ce 50e anniversaire nous offre l'opportunité de relire le Rapport Rioux, de jeter un regard critique sur la situation actuelle des arts et de la culture au Québec et d'identifier, à l'heure des nouvelles technologies, d'une plus grande industrialisation de la culture et d'une mondialisation des marchés, ce que Marcel Rioux appelait les « possibles ».

Thèmes :

1. Hier et aujourd'hui : état des faits et perspective critique. Démocratisation et démocratie culturelle;
2. L'accessibilité aux arts (fréquentation des musées et autres institutions culturelles, etc.). Y a-t-il eu, au cours des dernières décennies, amélioration ?
3. La participation de tous à la création culturelle (participation à une chorale, maîtrise d'un instrument de musique, etc.). Y a-t-il eu, au cours des dernières décennies, accroissement ?
4. La place des arts dans la société. Sur la base d'indicateurs (budgets consacrés aux arts par les gouvernements, place des arts dans les médias, nombre d'étudiants en arts dans les collèges et les universités, etc.), peut-on dire qu'au cours des dernières décennies il y a eu une amélioration de la place des arts dans la société ?
5. La place des artistes dans la société. Qu'en est-il aujourd'hui comparativement à hier, du statut des artistes et des conditions d'accès et de réussite dans une carrière d'artiste ?

Sur chacun des thèmes, les auteurs sont invités 1) à tenir compte du nouveau contexte de production et de diffusion des arts (nouvelles technologies, interdisciplinarité, nouveaux partenariats privé/public) et 2) à développer en conclusion une réflexion sur les perspectives d'avenir, sur les « possibles ».

Volet II : Les arts à l'école

Responsables :

- Vincent BOUCHARD-VALENTINE — Département de musique, UQAM
- Christine FAUCHER — École des arts visuels et médiatiques, UQAM

Période historique bouillonnante sur tous les plans, la seconde moitié des années 1960, au Québec et ailleurs dans le monde, est témoin de l'émergence de la société postindustrielle et de diverses transformations dans le domaine de l'éducation et de l'éducation artistique. Les travaux de la Commission Rioux ont été nourris par les travaux de philosophes, de pédagogues innovateurs et par les pratiques de pionniers œuvrant en milieu scolaire.

Pour les auteurs du rapport issu de cette commission, l'art est « le seul moyen permettant à l'éducation de former des êtres humains capables d'échapper aux aliénations multiples dont le menace la société industrielle avancée » (Corbo, 2006, p. 88). Si l'art permet d'affiner la perception, d'aiguiser la sensibilité, de développer le sens social et la créativité, il appelle surtout les jeunes à s'engager dans l'existence avec toutes leurs potentialités. Il leur offre la possibilité de s'émanciper et de se positionner de manière active au regard des impératifs fonctionnels de la technologie et de l'économie et, ultimement, de s'en affranchir en formulant leurs propres valeurs — « Nous entrons dans une phase de l'humanité [...] où seuls les esprits créateurs demeureront libres » (Rapport Rioux, volume 1, p. 107). Nous assistons alors au passage de l'activité motrice et rythmique à la danse de création, du solfège à la création sonore, de l'activité de développement à l'art dramatique et du dessin traditionnel aux arts plastiques. L'épanouissement de la personnalité créatrice de l'élève et son développement global deviennent primordiaux, passant devant l'acquisition des seules techniques propres à la discipline enseignée.

Sous cette perspective, la démocratisation de l'éducation artistique au préscolaire, au primaire et au secondaire devait favoriser l'émergence d'une masse critique de citoyens libres capables d'imaginer, de formuler et d'assumer les normes et les valeurs culturelles d'une nouvelle société profondément humaine tout en étant résolument ouverte sur le monde et les médias de masse alors en plein essor. Intégré au système d'éducation, l'enseignement des arts plastiques, des arts vivants, des arts de communication et des arts de l'environnement construit devait se déployer depuis la maternelle jusqu'à l'université, à travers une infrastructure favorisant l'interdisciplinarité et facilitant les passerelles entre les formations générales, préprofessionnelles et professionnelles.

Ce volet est l'occasion de faire le point sur le chemin parcouru depuis 50 ans, d'examiner les nouveaux possibles qui s'offrent à nous et d'envisager les axes d'une vision renouvelée de l'éducation artistique en milieu scolaire.

Thèmes :

1. Les politiques culturelles et éducatives, le curriculum et les encadrements légaux;
2. La nature et les visées de l'éducation artistique;
3. Les environnements pédagogiques et le contexte scolaire;
4. La qualification du personnel enseignant;
5. Approches innovantes (interdisciplinarité, technologies, inclusion, interculturalité, éducation relative à l'environnement, etc.).

Volet III : Interculturalité, approches décoloniales et formation artistique

Responsables :

- Édith-Anne PAGEOT — Département d'histoire de l'art, UQAM
- Alice MING WAI JIM — Concordia University Research Chair in Ethnocultural Art Histories

Le Rapport Rioux envisageait la créativité et l'imagination comme de véritables « modes de connaissance ». Toutes les pratiques, qu'elles relèvent du design, des arts traditionnels ou de la tradition beaux-arts, devaient pouvoir participer à la transformation de la société, voire de la vie. Cette posture philosophique semblait aller dans le sens d'une déhiérarchisation des disciplines artistiques et d'une plus grande accessibilité à la création. La Commission préconisait une véritable « démocratisation culturelle »; l'enseignement des arts à tous et à toutes, à tous les niveaux scolaires ainsi que l'intégration à l'université des disciplines artistiques. Se trouve pourtant absente de ce rapport une réflexion élargie sur la médiation et la transmission des savoirs artistiques en regard des cultures et des langues et de l'interculturalité dans le champ de l'art et dans l'enseignement des arts. Encore aujourd'hui, les structures institutionnelles qui permettraient une réelle mise en œuvre de cadres théoriques et organisationnels inclusifs et respectueux sont largement déficientes.

À partir des ouvertures et des limites du Rapport Rioux, ce volet jette un regard critique et constructif sur les enjeux et les défis que pose le vivre-ensemble dans sa dimension interculturelle à l'enseignement des arts et à la recherche-crédation au Québec et au Canada. S'inscrivant dans une réflexion élargie sur l'interculturalité et l'intégration des approches décoloniales, ce panel s'intéresse aux mécanismes visant la pleine reconnaissance et le respect des cultures autochtones et des réalités diasporiques et immigrantes dans le champ de l'art.

Quels sont, par exemple, les principaux défis que pose la coexistence de pratiques et de savoirs artistiques fondés sur des épistémologies distinctes ? Comment favoriser l'adoption d'approches décoloniales dans les programmes d'enseignement des arts et de recherche-création. L'université est-elle la structure institutionnelle la plus propice à l'intégration des approches décoloniales à la recherche-création et à l'enseignement des arts ? Quels rôles et quelles formes peuvent jouer les partenariats entre les universités et les acteurs des milieux artistiques dans un processus de décolonisation systémique ?

Thèmes :

1. Les analyses critiques qui présentent des bilans quantitatifs et qualitatifs en regard de l'interculturalité;
2. Les analyses théoriques et politiques qui se penchent sur les stratégies de mise en œuvre des approches et des méthodologies décoloniales dans les programmes d'enseignement des arts;
3. Les études comparatives qui se penchent sur diverses plateformes d'éducation et de formation artistiques;
4. Les études de cas qui présentent des stratégies innovantes, propices aux dialogues interculturels, à la collaboration et aux partenariats entre des communautés artistiques issues de cultures distinctes.

Volet IV : Création contemporaine et formation artistique professionnelle

Responsables :

- Yves JUBINVILLE — École supérieure de théâtre, UQAM
- Isabelle MIRON — Département d'études littéraires, UQAM

Les retombées du Rapport Rioux sur la formation artistique professionnelle, à la différence de celles que l'on peut observer à l'échelle de l'enseignement des arts dans le réseau scolaire québécois, apparaissent aujourd'hui très variables d'une discipline à l'autre (théâtre, arts visuels, musique, danse, cinéma, design, littérature). Au-delà des politiques publiques en matière culturelle, inspirées par des idéaux d'accessibilité et de démocratisation chers à la Commission Rioux, les recommandations de celle-ci n'ont pas suscité à l'époque le même enthousiasme au sein des institutions déjà établies et se sont même heurtées à la réalité d'un champ artistique séduit par les industries culturelles naissantes et les mirages de la société du spectacle.

Faire le point sur l'héritage du Rapport Rioux, cinquante ans plus tard, exige donc de prendre en compte ce décalage, d'en interroger les causes et les conséquences dans le but de repenser le cadre et les finalités de la formation artistique à l'heure du défi technologique, du brassage démographique, de l'hybridité des formes et du rôle changeant de l'artiste dans la société contemporaine. Le cas du Québec invite en particulier à une réflexion sur ce que la génération des fondateurs, formée dans les années 1970 et 1980 et ayant contribué à édifier l'institution artistique que nous connaissons, souhaite transmettre aux plus jeunes et comment, par le biais d'une institution d'enseignement « réformée », cet héritage peut être pérennisé et actualisé. Mais ce colloque sera aussi l'occasion d'interroger d'autres modèles, de confronter des pratiques, de mettre en question les fondements de la formation des artistes dans un contexte international en perpétuel changement.

Thèmes :

1. Théorie et pratique dans la formation professionnelle : comment repenser la formation artistique en regard des exigences techniques de la pratique et des savoirs constitutifs de la discipline ?
2. La formation continue des artistes : comment s'articulent, dans la vie professionnelle, les temps de création et de ressourcement ?
3. La transmission du patrimoine et des savoir-faire artistiques : au sein des organismes artistiques, quelles ressources mettre à la disposition des créateurs pour transmettre leur connaissance ?
4. Formes et fonctions du maître : enseigner, coacher, accompagner... un étudiant a-t-il besoin d'un maître ?
5. La formation de l'artiste entre recherche et création.

Format des propositions

Les propositions de communications (250 mots) doivent être envoyées au comité scientifique à l'adresse rapportrioux@uqam.ca au plus tard le 1er octobre 2018. Elles devront également contenir les informations suivantes : un titre (maximum 180 caractères, incluant les espaces), le nom de l'auteur(e), ses coordonnées, une notice biographique (50 mots), son statut professionnel et son établissement ou organisme d'attache.

Les communications individuelles auront une durée de 20 minutes; les tables rondes de 90 minutes. En prévision de la publication des actes du colloque, les textes des communications devront être rendus le 1er mars 2019. Pour plus de détails, prière de consulter notre site Internet : <https://rapport-rioux.uqam.ca/>